



APPEL À PROJETS

Fonds de production artistique
Enowe-Artagon [session 2026]

06/03 → 12/04/2026



PRÉSENTATION

Financé par le fonds de dotation Enowe et mis en œuvre par Artagon, le Fonds de production artistique Enowe-Artagon vise, depuis 2021, à soutenir une création artistique émergente qui place les enjeux écologiques au centre de sa démarche. Il accompagne dans leur concrétisation les projets d'artistes, d'auteur·rices, de créateur·rices, de collectifs et de compagnies en début de parcours et de toutes disciplines.

Soutenir la production de projets artistiques écologiquement engagés

Le fonds de production vise à soutenir la concrétisation de projets en phase de réalisation (après la recherche), dans les champs des arts visuels, de l'image, du graphisme, des arts vivants, des nouveaux médias, de l'écriture, de la musique et des arts appliqués.

Ces projets doivent impérativement comporter un fort engagement écologique, pouvant se retrouver à plusieurs niveaux : dans la thématique abordée, le mode de fabrication ou de diffusion choisi, ou dans le choix des partenaires associés par exemple.

À l'issue du présent appel à projets, 6 projets seront sélectionnés par un comité de sélection et d'accompagnement pour bénéficier d'une enveloppe de production et d'un suivi personnalisé pendant au moins un an pour les accompagner dans leur réalisation.

6 enveloppes de 5 000 € réparties entre différents champs de la création

Afin de favoriser la diversité des pratiques et des champs disciplinaires représentés, 6 enveloppes de production de 5 000 € seront attribuées :

- ★ Image, photographie, film, vidéo, nouveaux médias et pratiques numériques [2 enveloppes]
- ★ Arts vivants (danse, théâtre, cirque...), performance et musique [2 enveloppes]
- ★ Arts plastiques, peinture, sculpture et installation [1 enveloppe]
- ★ Arts appliqués et autres : design et artisanat, graphisme, architecture, mode, édition et écriture [1 enveloppe]

Les personnes candidates devront indiquer lors du dépôt de leur dossier pour quelle discipline ils ou elles souhaitent postuler. Les projets relevant de plusieurs disciplines sont éligibles.



Alice Brygo, *Montagne profane*, 2024
Projet lauréat 2024 du Fonds de production artistique Enowe-Artagon
Vue de l'exposition « Vertiges » au CRAC Occitanie, 2024-2025 - © Alice Brygo

En couverture :
Lou Fauroux, *The Internet Collapse Vol.2: PJ The influencer / WATCHOut*, 2025
Projet lauréat 2025 du Fonds de production artistique Enowe-Artagon - © Lou Fauroux & Pj Horny

Comité de sélection

Les 6 projets artistiques seront choisis conjointement par un comité de sélection composé des équipes d'Enowe et d'Artagon, et de 6 professionnel·les de l'accompagnement et de la production de projets artistiques :

★ Cathy Bouvard, directrice des Ateliers Médicis (Clichy-sous-Bois et Montfermeil)

★ Clément Thibault, directeur des arts numériques et visuels du Cube Garges

★ Emmanuel Tibloux, directeur de l'École des Arts Décoratifs – PSL

★ Laurence Perillat, consultante en transition écologique pour le secteur de la culture et co-fondatrice du collectif Les Augures

★ Anna Labouze & Keimis Henni, fondateur·rices et directeur·rices d'Artagon

Accompagnement

En plus de l'aide financière, les projets lauréats seront accompagnés par les membres du comité et l'équipe d'Artagon. En fonction des besoins de chaque artiste et des spécificités de chaque projet, cet accompagnement pourra prendre la forme d'un suivi artistique, budgétaire, logistique ou technique, sous la forme de rendez-vous individuels réguliers.

Les projets lauréats pourront également être aidés dans la recherche d'un lieu ou d'une entité de diffusion afin de pouvoir être présentés au public une fois leur réalisation terminée. Ils pourront également être accompagnés dans la définition de leur économie et la recherche de fonds supplémentaires.



Aléa (Miriam Josi & Stella Lee Prowse), *Back to dirt*, 2024

Projet lauréat 2024 du Fonds de production artistique Enowe-Artagon - © Aléa

POUR QUI ?

Le Fonds de production artistique Enowe-Artagon s'adresse aux artistes, collectifs et compagnies émergent-es de toutes disciplines établi-es en France, sans condition d'âge, de nationalité ou de diplôme.

Profil des candidat-es

Pour proposer un projet, les candidat-es doivent se situer au début de leur parcours et ne pas bénéficier des moyens financiers suffisants pour réaliser le projet proposé.

Cet appel à projets concerne l'ensemble des champs de la création contemporaine : arts plastiques, photographie, vidéo, art digital, design, architecture, édition, mode, danse, musique, performance, théâtre, cirque, cuisine, etc.

Les propositions artistiques pourront ainsi prendre des formes variées, dont voici une liste non exhaustive : réalisation d'une vidéo ou d'un film, tirage et encadrement d'une série de photographies, production d'une sculpture ou d'une installation, création d'une collection de vêtements, mise en scène d'un spectacle, d'une performance ou d'une chorégraphie, édition et diffusion d'une publication, développement d'une œuvre digitale ou d'un projet de design, enregistrement d'une création musicale...

Critères de sélection

L'étude et la sélection des projets est faite par les équipes d'Enowe et d'Artagon, et par les membres du comité de sélection et d'accompagnement, selon les critères suivants :

1. Qualités artistiques, originalité, ambition et aboutissement du projet
2. Place et pertinence des enjeux écologiques et de société dans le projet (dans la thématique abordée, le mode de production ou de diffusion, ou les partenaires impliqués par exemple)
3. Pertinence de l'enveloppe de production sollicitée et de l'accompagnement proposé au regard du projet et du niveau d'avancement des candidat-es dans leur parcours professionnel

4. Temporalité du projet et capacité à être produit ou réalisé dans l'année à venir

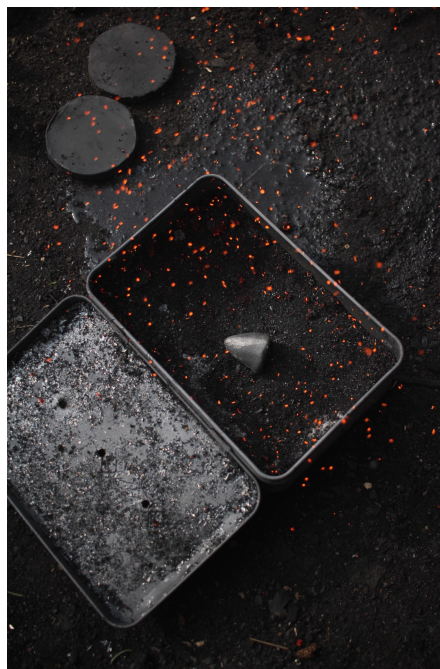
5. Qualités formelles, clarté et présentation du dossier

Informations complémentaires

Les duos, collectifs ou compagnies peuvent postuler en proposant un projet commun. Un seul dossier pourra être déposé par entité, pour une seule enveloppe.

L'aide octroyée par le Fonds de production artistique Enowe-Artagon ne constitue pas nécessairement un financement exclusif, et peut donc constituer une partie du budget total d'un projet.

Les projets relevant de plusieurs disciplines sont éligibles, les artistes sont invité-es nous écrire à candidatures@artagon.org en cas de doute sur la catégorie appropriée.



Studio Quiproquo (Marie Vernier-Lopin et Bastien Phung), *Gris Charbon*, 2023
Projet lauréat 2023 du Fonds de production artistique Enowe-Artagon - © Studio Quiproquo

COMMENT CANDIDATER ?

Dossier de candidature

Pour candidater, un formulaire en ligne doit être rempli avant le dimanche 12 avril 2026 à 23h59 :

[ACCÉDER AU FORMULAIRE
DE CANDIDATURE](#)

En plus du formulaire à remplir en ligne, il est impératif de nous transmettre :

- ★ Un CV artistique au format PDF (2 pages maximum)
- ★ Un portfolio au format PDF (30 pages maximum)
- ★ Un document présentant et illustrant le projet (images, textes, fichiers audio et vidéo sous forme de liens, etc.) au format PDF (10 pages maximum)
- ★ Le budget de production détaillé du projet sous la forme d'un tableau au format Excel ou PDF, qui doit inclure l'enveloppe demandée, ainsi que les éventuels autres soutiens déjà obtenus, demandés ou espérés avec leurs montants respectifs

Ces documents sont à importer sur la plateforme. La taille totale des pièces jointes ne doit pas excéder 15 Mo.

Les dossiers de candidature incomplets ou ne respectant pas ces consignes ne seront pas étudiés.

Les demandes de précisions ou d'informations complémentaires sont à adresser par email à l'adresse candidatures@artagon.org avant le jeudi 8 avril à 18h.

Calendrier

- ★ 6 mars 2026 : ouverture de l'appel à projets
- ★ 12 avril 2026 : clôture de l'appel à projets
- ★ Avril 2026 : présélection des projets
- ★ Courant mai 2026 : comité de sélection
- ★ Juin 2026 : annonce des résultats aux candidat·es et début de l'accompagnement
- ★ Automne 2026 : annonce publique des projets sélectionnés



Joachim Monvoisin, *Ingénue*, 2025
Projet lauréat 2025 du Fonds de production
artistique Enowe-Artagon – © Joachim Monvoisin

À PROPOS

Fonds de dotation Enowe

Enowe est une structure d'investissement et de conseil familiale fondée par Hugues Souparis, entrepreneur à l'origine d'une entreprise industrielle de haute technologie, la société Surys, fondée en 1984 sous le nom d'Hologram. Industries.

Enowe développe une stratégie prioritaire d'investissement dans les projets à impact social et environnemental positif, ainsi que dans les savoir-faire d'excellence.

Alimenté par une partie des bénéfices d'Enowe, le fonds de dotation a pour vocation de soutenir des projets à but non lucratif dans les domaines artistiques, sociaux et environnementaux.

enowe.com

Artagon

Artagon est une association d'intérêt général dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement de la création et des cultures émergentes, en prise avec les enjeux sociétaux actuels. Elle propose toute l'année une pluralité de programmes – création et gestion de lieux ressources, formations, bourses, événements – destinés aux artistes et aux professionnel·les de la culture en début de parcours.

Artagon est aujourd'hui à la tête de deux lieux ressources dédiés à l'accompagnement de la création émergente en France, avec un fort ancrage local : Artagon Marseille et Artagon Pantin, aux portes de Paris.

Avec plus de 7 000 m² d'espaces de travail, de formation et de production, qui rassemblent une centaine de résident·es en simultané, Artagon pilote la première pépinière culturelle pluridisciplinaire et multi-régionale en France.

Fondée en 2015 par le duo de directeurs artistiques et de commissaires d'exposition Anna Labouze & Keimis Henni, ses actions sont portées par une équipe d'une quinzaine de personnes.

artagon.org

Facebook – Instagram : @artagonofficiel



ARTAGON

